



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 30/05/2023

Reçu en préfecture le 30/05/2023

Publié le

ID : 019-200078947-20230314-2023_03_14_26-DE

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETARE DE SEANCE : MICHON Jean-François

Date de convocation : 13/02/23

Référence DIEGE : 2023-03-14-26

Objet : Renouvellement du chariot télescopique

Monsieur le Président expose que le chariot télescopique utilisé par le magasinier, a été acheté en 2001 et qu'il convient de programmer son remplacement en 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- Autorisent le Président à procéder au remplacement du chariot télescopique au mieux des intérêts du syndicat ;
- Décident d'inscrire les crédits nécessaires au budget du syndicat ;
- Autorisent le Président à signer tous les documents afférents à cet achat et à la cession du chariot télescopique, notamment les contrats et formalités s'y rattachant.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 14/03/2023
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

